

LES ECHOS

De Scy-Chazelles



une
nouvelle
équipe
municipale

Le bulletin
d'information
de votre
commune



BULLETIN MUNICIPAL N°39 JUIN 2008

■ L'équipe municipale - pages 4-5

■ Le budget - pages 6-7

■ Internet - page 8

Site officiel de la Ville de Scy-Chazelles

■ Civisme & Respect - pages 9-10

Chasse aux nuisances

■ Bibliothèque - page 11

Le coup de coeur
Atelier théâtre

■ Animations - pages 12-13

Vie associative / Manifestations
Calendrier des manifestations
Un été au ciné

■ Environnement - pages 14-15

Développement Durable
Croissance, richesse, bonheur ? Quel développement durable ?
ZPPAUP

■ Nos anciens - page 16

Les anniversaires de nos doyens

■ Associations - page 17

Coup de projecteur

■ Portrait - page 18

P. Walbrecq, gardienne du port de plaisance

■ Les quartiers - page 19

Des actions de communication
- Invitation au dialogue avec les jeunes
- Création des conseils de quartier

■ Jardinons ! - page 20

Fleurissez balcons et fenêtres

■ Nouvelles - page 21

A quoi sert l'Europe ?

■ Culture - pages 22-23

La Pietà de Metz

■ Carnet d'adresses - page 24



Responsable de la publication :
Bernard DHIOS

Equipe de rédaction :
D. ANTONIADIS, J. BRABLE,
B. DHIOS, A. DUPUY, A. FLORI,
C. GAUGIN, M. HERZHAUSER,
D. MAHIEU, JM. NICOLAY,
R. PALUCCI, C. PATRICOLA,
A. SCHNEIDER, J. STRAUB,
JL. TISON.



Le premier numéro des Echos de Scy-Chazelles

depuis les élections municipales vient de vous être distribué. Il vous parvient un mois plus tard que les autres années en raison de la réorganisation du fonctionnement de l'équipe municipale et de la mise en place des nouvelles commissions, inévitables après toute élection. Les détails vous seront donnés en pages intérieures.

J'ai déjà remercié les sigéo-castellois qui nous ont fait confiance dans mes éditoriaux du site de campagne d'abord, du site officiel de la commune, ensuite. Je renouvelle mes remerciements dans ce bulletin municipal pour ceux qui n'ont pas accès à internet.

Après nous avoir donné une nette avance au 1^{er} tour (47% des suffrages exprimés), vous avez confirmé votre choix au 2^{ème} tour en nous donnant la majorité absolue (53%) malgré le maintien des deux autres listes. Quant à la participation, sans être massive, elle apparaît nettement plus forte (63%) que dans les grandes villes de la région (50%).

Merci, merci, à vous tous.

Il nous faut maintenant travailler pour satisfaire vos aspirations, dans toute la mesure des possibilités. Il faut qu'il soit toujours plus agréable de vivre à Scy-Chazelles.

Nous insisterons davantage sur la communication. Nous allons mettre en application rapidement plusieurs promesses électorales. Ceci est également développé dans ce numéro.

Nous chercherons à vous associer plus étroitement à notre travail. Mais notre bonne volonté n'est pas suffisante. Je souhaite également que vous répondiez à ces appels par une participation toujours plus active :

- aux réunions publiques que nous organiserons,
- aux différentes manifestations qui ont lieu à Scy-Chazelles d'initiative municipale ou associative ou dans le cadre de la Maison de Robert Schuman. Elles sont nombreuses, variées et intéressantes. Nous aurons fréquemment l'occasion d'en reparler.
- aux réunions du Conseil Municipal,
- au forum mis en place sur notre site internet, forum dont l'accès est plus facile et qui, nous l'espérons, pourra être utilisé plus largement que par le passé.

La communication n'est intéressante que si elle n'est pas à sens unique. Elle doit être faite d'échanges actifs et permanents. Ce sont mes souhaits les plus sincères.

Le Maire
Jacques STRAUB



RUES EN PRILLE, PRAIRIE, VOIE DE LA LIBERTÉ

De gauche à droite

M. Jean Marie NICOLAY - 1^{er} adjoint - conseiller à la CA2M - Président du syndicat de protection contre les crues - membre des commissions des travaux, d'urbanisme, développement durable et environnement, appel d'offres.

Mme Régine PALUCCI - adjointe chargée du développement durable et de l'environnement - membre du syndicat mixte de gestion forestière du Val de Metz, des commissions d'urbanisme, communication et tourisme.

M. Thierry CORTINA - conseiller municipal - membre de la commission développement durable et environnement.

M. Jacques STRAUB - Maire - Vice-président de la CA2M - membre du syndicat de protec-

tion contre les crues, représentant la commune auprès du contrat local de sécurité de la couronne Messine, membre de toutes les commissions communales.

M. Bernard DHIOS - adjoint chargé de la communication et du tourisme - membre du SIVT, du syndicat de protection contre les crues, représentant la commune au Festival MUSIQUES SUR LES CÔTES, des commissions des travaux, d'urbanisme, développement durable et environnement, animation - vie associative - manifestations culturelles, communication et tourisme.

Mme Roselyne ANDRE (absente sur la photo) - conseillère municipale - représentant la commune au Festival MUSIQUES SUR LES CÔTES - membre de la commission animation - vie associative - manifestations culturelles.



RUES PICHON, CHENEAU, PASSERINE, STADE

De gauche à droite

M. Frédéric NAVROT - adjoint chargé des travaux d'investissements - membre du SIVO, des commissions des travaux, d'urbanisme, développement durable et environnement, appel d'offres.

M. Jean BRABLE - conseiller municipal délégué chargé de l'urbanisme et du droit des sols - membre des commissions développement durable et environnement, appel d'offres, du syndicat intercommunal pour la construction et la gestion du CES Albert Camus, du syndicat d'initiative du Val de Metz.

Mme Christine ANTOINE - conseillère municipale déléguée chargée des affaires scolaires et périscolaires - membre du syndicat inter-

communal pour la construction et la gestion du CES Albert Camus, de la commission animation - vie associative - manifestations culturelles, communication et tourisme.

M. Richard PERRET - conseiller municipal - représentant la commune auprès du contrat local de sécurité de la couronne Messine, membre des commissions des travaux, appel d'offres.

Mme Charlotte GAUGIN - adjointe chargée des animations culturelles, estivales et des CLSH, membre de la commission animation - vie associative - manifestations culturelles, affaires scolaires et sociales, du CCAS.

M. Yvon QUINIO - conseiller municipal - conseiller à la CA2M, membre de la commission communication et tourisme.



SCY-HAUT, CHAZELLES

De gauche à droite

M. Philippe LORANG - conseiller municipal - membre du CCAS, du SIVO, des commissions des travaux, des affaires scolaires et sociales

M. Marc VINCENT - conseiller municipal - membre du syndicat intercommunal pour la construction et la gestion du CES Albert Camus, du syndicat mixte de gestion forestière du val de Metz, des commissions d'urbanisme, développement durable et environnement, appel d'offres

Mme Suzanne FLORI - conseillère municipale - membre des commissions développement durable et environnement, des affaires scolaires et sociales

Mme Anne Marie DILLER - conseillère municipale - membre du CCAS, des commissions développement durable et environnement, affaires scolaires et sociales, animation - vie associative - manifestations culturelles

M. Gilbert KAUFFER - conseiller municipal - membre du CCAS, du contrat local de sécurité de la couronne Messine, des commissions des travaux et d'urbanisme



VOIE DE LA LIBERTÉ, BAOËTON

De gauche à droite

Mme Chantal PATRICOLA - conseillère municipale - membre du syndicat d'initiative du Val de Metz, des commissions développement durable et environnement, animation - vie associative - manifestations culturelles, communication et tourisme.

Mme Danielle MAHIEU - adjointe chargée des affaires culturelles et sociales et du CCAS, membre du syndicat intercommunal pour la construction et la gestion du CES Albert CAMUS, des commissions des travaux, affaires scolaires et sociales, animation - vie associative - manifestations culturelles représentant la commune au Festival MUSIQUES SUR LES CÔTES.

M. Emile OMINETTI - conseiller municipal - délégué de la commune auprès de l'AGURAM, membre des commissions des travaux, d'urbanisme, développement durable et environnement, appel d'offres.

Mme Nathalie CUSUMANO - conseillère municipale - membre des commissions animation - vie associative - manifestations culturelles, communication et tourisme.

M. Jean Luc TISON - conseiller municipal - membre des commissions d'urbanisme, développement durable et environnement, communication et tourisme.

Mme Martine HERZHAUSER - conseillère municipale - membre du SIVT, des commissions animation - vie associative - manifestations culturelles, communication et tourisme.

Le budget primitif fixe les grandes orientations financières de l'année. Il persiste toujours de nombreuses inconnues. C'est pourquoi une correction est réalisée début novembre avec le budget supplémentaire.

Nous avons établi un budget primitif prudent, c'est à dire sans intégrer des recettes dont le montant n'est pas encore garanti (comme par exemple certaines subventions d'investissement ou certaines dotations de l'Etat).

Ceci nous garantit ainsi plus de bonnes surprises que de désagréables nouvelles.

Quelles sont les orientations budgétaires fondamentales de l'année 2008 ?

Hausse modérée des taux communaux

Des charges supplémentaires de deux ordres alourdissent le budget de fonctionnement. Elles proviennent comme d'habitude du désengagement de l'Etat.

Deux exemples très concrets : le marquage horizontal de la voie de la Liberté doit être refait car il n'est pratiquement plus visible. Son coût est de 6000 euros. Auparavant la DDE s'en chargeait.

Les emplois aidés dont nous annonçons la disparition progressive depuis plusieurs années ainsi que la titularisation des derniers emplois jeunes entraînent une augmentation des charges de personnel de 33 000 euros et une diminution des recettes de 42 000 euros (la prise en charge par l'Etat de la plus grande partie des anciens CAE s'effondre). Surcoût total des frais de personnel : 75 000 euros.

L'augmentation des taux sera très loin de compenser ces frais supplémentaires puisqu'elle représentera 16 000 euros. Ceci correspond à une hausse moyenne de 0,60 euros par mois et par foyer pour la taxe d'habitation (hausse des taux de 2%) et 0,50 euros par mois et par foyer pour la taxe foncière (hausse des taux de 2,5%).

De plus, fin mars 2008, l'inflation sur les 12 derniers mois était à 3,2%. (Indice INSEE)

Hausse de l'endettement

Notre endettement passera de 1 281 000 euros à 1 364 000 euros soit une hausse de 6%. Ceci reste très raisonnable puisque cet endettement sera de 476 euros par habitant au lieu de 722 en moyenne nationale. Nous avons dit, lors de la présentation des budgets primitifs précédents, qu'il serait possible de relâcher un peu la bride.

Les taux d'intérêts qui ont fortement augmenté depuis 2 ans ont à nouveau une légère orientation à la baisse du fait des tendances à la récession dans de nombreux pays et notamment aux USA.

Quels seront les investissements les plus importants de 2008 ?

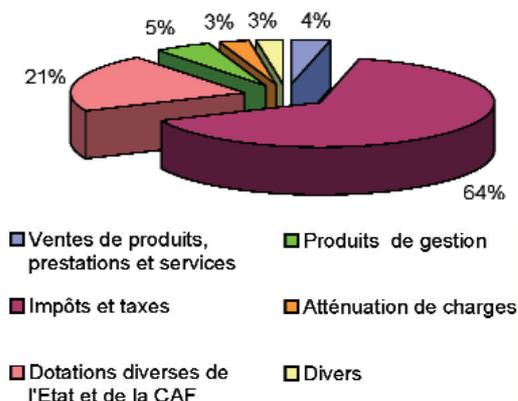
Achat de matériel scolaire : 4 000 euros.
Rampe de béton aux ateliers municipaux : 14 000 euros.
Conformité électrique des bâtiments communaux de la rue de la Cheneau : 18 000 euros.
Réalisation d'un mur de soutènement permettant l'extension du cimetière : 20 000 euros.
Remplacement de portes fenêtres de l'école Arc en Ciel pour une meilleure isolation thermique : 33 000 euros.
Réfection de la chaussée de la rue de la Passerine, de la rue de l'Etang et du chemin du Longeau : 37 000 euros.
Réfection des pignons de la bulle du court de tennis : 9 000 euros.
Parc de l'Archyre : 240 000 euros.

Les chiffres les plus significatifs du budget 2008

Les recettes de fonctionnement sont de 1 556 000 euros.

Ces recettes comprennent : (chiffres arrondis)
 56 000 euros pour les ventes de produits, prestations et services.
 1 009 000 euros pour les impôts et taxes .
 327 000 euros de dotations diverses de l'Etat et de la CAF.
 83 000 euros de produits de gestion (immeubles notamment).
 40 000 euros d'atténuation de charges (participations de l'Etat aux frais de CES, Emplois jeunes) .

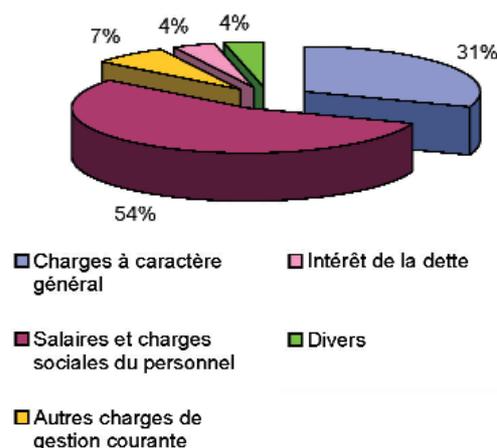
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les dépenses de fonctionnement sont de 1 556 000 euros.

475 000 euros de charges à caractère général. Il s'agit des frais de secrétariat, d'entretien de bâtiments, des transports scolaires, de l'éclairage public, de l'entretien des véhicules, du salage des chaussées, des animations estivales....
 855 000 euros de salaires et charges sociales du personnel.
 110 000 euros pour d'autres charges de gestion courante.
 59 000 euros d'intérêts de la dette.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Aucun virement n'est possible à la section d'investissement.

Le budget d'investissement est de 710 000 euros en dépenses et en recettes

Les recettes sont constituées :

- des remboursements de TVA et des TLE : 128 000 euros.
- des subventions du Conseil Général, de l'Etat, du Ministère de l'Intérieur : 115 000 euros.
- un emprunt de 220 000 euros.
- des produits de cession : 32 000 euros.
- affectation de l'excédent de fonctionnement de 2006 : 213 000 euros.

Les dépenses d'investissement seront consacrées :

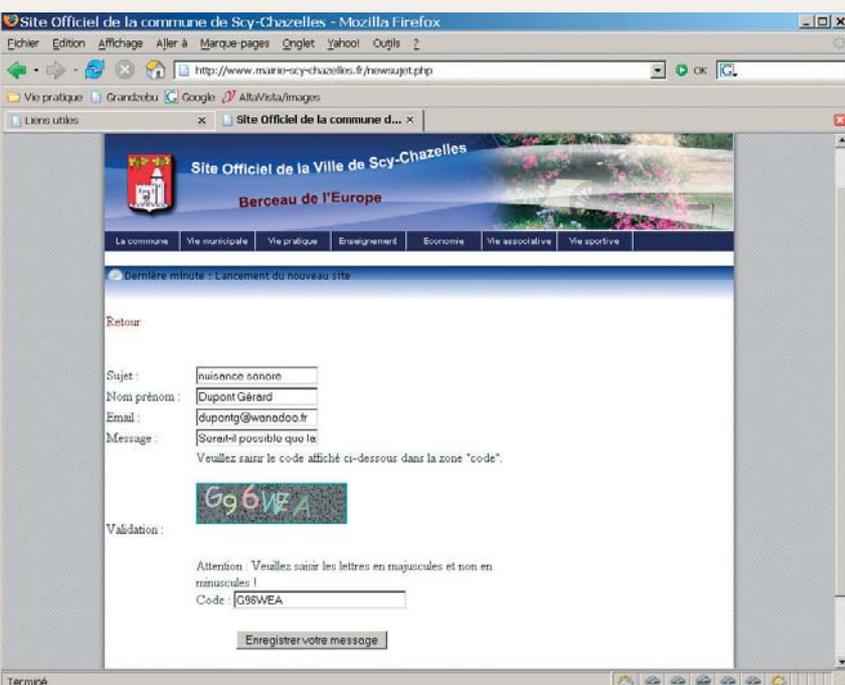
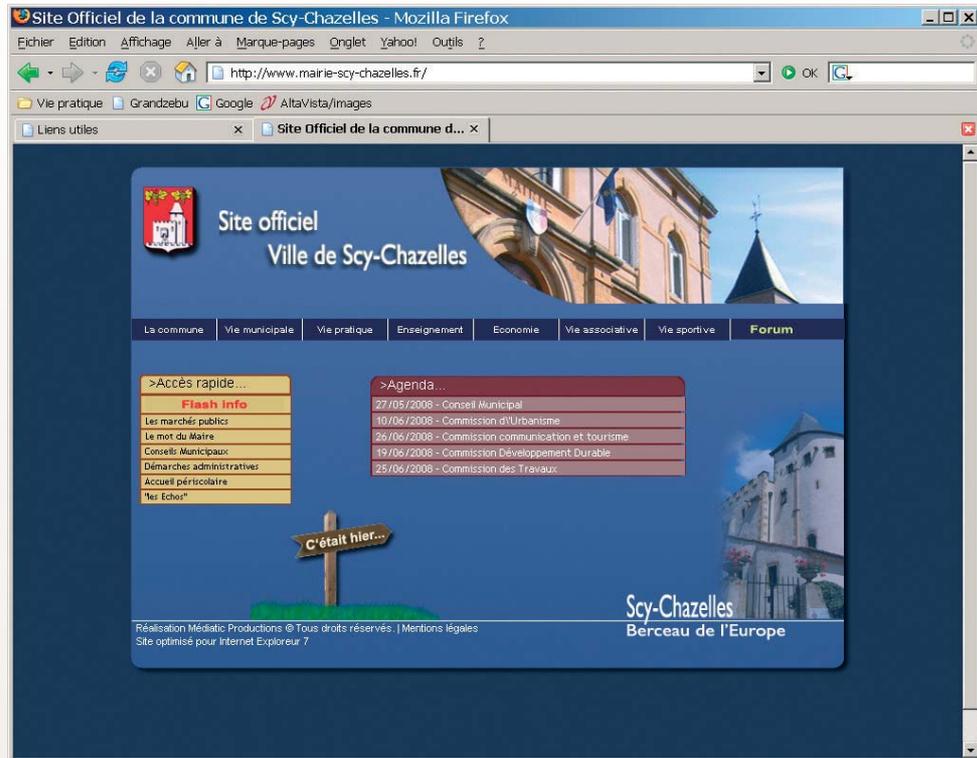
- au remboursement de la dette pour 137 000 euros.
- aux différents postes d'investissements exposés plus haut auxquels il faut adjoindre de nombreuses lignes plus modestes de grosses réparations.

NB :
 Un exemple parmi d'autres illustrant les difficultés prévisionnelles : un emprunt de 143 000 euros souscrit fin 2002 coûtait en intérêts, en 2004, 3100 euros. Il coûtera, en 2008, 4934 euros bien que le capital restant dû ne soit plus que de 101 000 euros. Les taux sont en effet passés de 2,33% à 5,01%.

En conclusion :

L'année sera difficile. Nous avons fait le maximum pour augmenter les taux le moins possible. Nous avons différé des investissements. Nous ne sommes pas responsables de la forte augmentation des charges de personnel et la hausse des impôts reste très nettement inférieure à celle-ci. C'est très précisément la raison pour laquelle toute promesse de stabilité des taux était impossible.

Nouveau site officiel de la commune :
adresse Internet inchangée
<http://www.mairie-scy-chazelles.fr>



Nouveau mandat
Nouvelle équipe
Nouveau site Internet de la commune

pour :

Plus de convivialité et de facilité d'accès.

Plus d'informations à venir et passées.

Venez nombreux le consulter et nous faire part de vos suggestions, critiques, etc... en utilisant le forum.

Oui l'été est là, et avec lui arrive la période de toutes les nuisances...

Mais ce n'est pas la seule période de l'année concernée car pendant les autres saisons nous sommes également soumis à toutes sortes de nuisances produites par nous-mêmes, par nos voisins, par nos amis, par le XXI^{ème} Siècle.



Voici quelques rappels non exhaustifs

Eteindre le moteur de notre voiture

(en attendant un ami) supprime du bruit, supprime l'émission de CO² et nous fait gagner de l'argent, compte tenu du prix exorbitant des carburants.

Veiller à ne pas dépasser 22 heures

pour nos fêtes privées avec émission de décibels : ce n'est pas parce que les voisins ne disent rien que cela ne les dérange pas ; respectons leur tranquillité.

La piscine privative

est au goût du jour, et beaucoup d'entre nous ont cédé à cette mode.

L'on peut être pour, l'on peut être contre, là n'est pas le problème aujourd'hui.

Le problème est que l'utilisation nocturne des piscines génère de grandes nuisances. Autant il est supportable d'entendre les ébats joyeux d'un groupe d'enfants l'après-midi (excluant l'heure des repas), autant il est pénible de subir les cris d'adultes ou d'adolescents en fin de soirée.

Scoters et mobylettes

avec pots d'échappements trafiqués : parents vous êtes responsables de vos enfants qui utilisent ces engins très bruyants et non conformes et vous êtes donc verbalisables.

L'être humain n'étant malheureusement pas parfait, ces rappels au civisme sont nécessaires et par ailleurs encadrés par des Arrêtés soit départementaux soit communaux.



HORAIRES À RESPECTER

Pour les tontes et autres appareils de jardinage ou de bricolage :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanche et jours fériés : tolérance de 10h à 12h30

Dépôt des ordures sur la voie publique en vue du ramassage :

- la veille après 20h
- ou le matin avant 6h

Incinération des petits déchets de jardin :

- mardi, jeudi et samedi entre 9h et 11h

Le non respect de ces horaires vous met en infraction vis-à-vis de la loi ; nous espérons que notre policier municipal ou la police nationale, n'aura pas à intervenir dans ce cadre ni cet été ni pendant le reste de l'année.

Le bruit est un "FLEAU" et comme tous les grands "FLEAUX" combattons le : Haro sur le bruit, sus à l'incivisme, cela dépend uniquement de nous, soyons citoyens respectueux des règles.

Déjections canines :

Rappel aux propriétaires de chiens : vous avez à votre disposition gratuitement (en Mairie, à la bibliothèque et aux services techniques) des rouleaux de sacs en plastique prévus à cet effet.

Pensez aux passants sur les trottoirs, aux enfants dans les espaces de jeux et aux personnels techniques qui entretiennent les espaces verts.

Vols et dégradations :

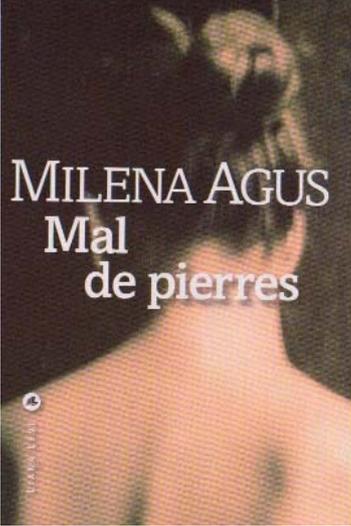
En cette période printanière, de nombreuses plantations réalisées par les services techniques de la commune ont fait l'objet de VOL et de dégradations. Cela devient insupportable. Nous lançons un appel à toute la population, appel au civisme bien entendu et malheureusement appel à la dénonciation des VOLEURS, éventuellement par le numéro numéralogique du véhicule.

Il est en effet inadmissible de devoir supporter des VOLS de fleurs et de plantations sans pouvoir réagir : imaginez vous que nous avons du "enchaîner" de manière souterraine plusieurs "arbustes de qualité" qui ont fait l'objet de 2 tentatives de vol !

Alors merci d'avance à toutes et à tous pour votre coopération.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente saison estivale.





MILENA AGUS
Mal
de pierres

Mal de pierres
Milena Agus

Editions Liana Lévi

Que peut bien avoir de si particulier ce tout petit livre d'à peine 120 pages qui, en un an, en est à sa 10^{ème} réimpression ?

C'est un petit bijou tout simplement. On voudrait en rester là, de crainte de trahir sa construction insolite, de déflorer sa sensibilité. *Mal de pierres* est le deuxième roman de Milena Agus publié en Italie mais le premier à être traduit en français. Cela n'en reste pas moins une révélation.

« Ce roman a quelque chose de la pierre, en effet, compact, lisse en apparence et cependant plein d'anfractuosités, de retenue, de secrets. A cause de la folie qui l'infuse et l'emporte dès le commencement, sans que nous n'en sachions rien. A cause, aussi, d'un style sobre et poétique, concentré, sans ornement, semblable aux murs de granit des maisons sardes. A cause enfin d'une narration en spirale qui ne dévoile que progressivement et presque fortuitement le motif central du roman. Comme si le récit rechignait d'abord à dire la vérité sur la femme dont il est question, cette jeune Sarde aux cheveux sombres » Raphaëlle Rérolle - *Le Monde* du 12 janvier 2007.

L'autre héroïne de ce livre est la Sardaigne, un pays sec, rugueux qui rend les femmes un peu cinglées et les hommes en décalage avec le reste du monde. Milena Agus est de cette île qui tourne les sens. Elle y vit, y enseigne et écrit. Son roman débute comme une biographie familiale, se poursuit en aventure fusionnelle, fait un tour par l'Histoire. Elle nous parle de l'Italie de l'après guerre, d'une femme qui souffre d'amour et d'un mal plus tenace, d'une femme fantasque qui loin de faire d'elle une marginale nous la rend attachante, bouleversante de sensualité et de justesse retenue, d'un rescapé mystérieux, d'un fils pianiste, d'une petite fille très curieuse qui dévoile la vie de sa grand-mère et d'un mari sans amour, le tout servi par une écriture littéralement envoûtante. En voici donc la clef...

Il n'en faudra pas plus pour vous séduire. Une histoire d'amour, mais pas forcément comme vous l'imaginez... « Que pouvons-nous savoir, vraiment, même des personnes les plus proches ».

Une belle découverte.

Vient de sortir par le même auteur et chez le même éditeur *Battement d'ailes*.

Ces deux ouvrages sont disponibles à la bibliothèque.

atelier théâtre

A la découverte...

Comme chaque année, les enfants qui sont inscrits à l'Atelier Théâtre de la Bibliothèque sont allés à la rencontre de comédiens professionnels.

En effet, Nathalie et Peggy ne veulent pas seulement initier les enfants aux plaisirs de la scène, ce qu'elles souhaitent surtout c'est leur transmettre leur enthousiasme et le bonheur que représente pour elles cet art du spectacle vivant.

Et comment découvrir les plaisirs que procure le théâtre, autrement qu'en allant renifler l'air si singulier des salles de spectacle, en se laissant griser par ce qui se passe sur la scène, étourdir par la musique et la mise en scène, éblouir par le jeu des comédiens ?

Opéra-Théâtre, Arsenal et cette année la Salle Braun, sont les buts des courts voyages effectués en TCRM par les enfants de l'Atelier mais ils sont bien davantage le point de départ de voyages au long court avec embarquement immédiat pour des années de bonheur à

découvrir des pièces du répertoire ou contemporaines.

Ce dimanche 27 janvier ce fut un spectacle étourdissant que nos apprentis comédiens ont pu voir. En effet, « Les trois petits cochons » en passant par le filtre ou plutôt l'amplificateur qu'est la troupe du Théâtre De Nihilo Nihil est devenu un conte "décoiffant". Bel après-midi clos par quelques instants passés avec l'un des comédiens.

Vous pourrez découvrir le travail et le talent des enfants de l'Atelier Théâtre au cours de la représentation de *Vous avez dit Molière ?* qu'ils donneront le **dimanche 29 juin à 14h30**.



UNE MANIFESTATION REUSSIE : la Brocante du 1^{er} mai

Organisée par l'association "Scy-Chazelles loisirs", présidée par Madame Orliange, la désormais traditionnelle brocante du 1^{er} mai a cette année encore attiré de nombreux exposants et chalands sur les hauteurs de Scy-Chazelles et, malgré une ou deux averses, le soleil fut lui aussi fidèle au rendez-vous.



SEMAINE DE L'EUROPE du 9 au 18 mai

Dans le cadre de la semaine de l'Europe, le Conseil Général de la Moselle en partenariat avec le Centre Européen Robert Schuman a proposé de nombreuses activités : journée européenne pour la jeunesse, conférences, concerts, nuits des musées, mosaïque européenne etc...

L'un des points d'orgue de cette semaine : la Maîtrise de la cathédrale Saint-Eberhart de Stuttgart et la Maîtrise de la cathédrale Saint-Etienne de Metz ont uni leurs talents pour un concert de grande qualité donné en l'église St-Remi.



Cette année encore la Municipalité soutenue par de nombreuses associations et les services techniques de la commune vous propose des animations variées et de qualité.

21 juin : Fête de la Musique

15h00-16h00 : Espace Liberté / Concert des élèves des Ateliers Musicaux

19h00-20h00 : Jardins de la Maison Robert Schuman / Concert de l'ensemble Skersas
20h30-21h30 : Eglise Saint-Remi / Circuit de la Route des Orgues / Musique baroque de l'ensemble de voix Polymnie

21h30-22h30 : Jardins de la Maison Robert Schuman / Concert d'Ebony 5T

22h00-24h00 : Esplanade / Concert du groupe The Bold Boys / Musique irlandaise (les entrées à toutes ces manifestations seront libres)

4 juillet : Concert de Rébecca Rollett

L'organiste Rébecca Rollett, est une artiste de renommée aux Etats-Unis. Le 4 juillet, à 20h30, elle donnera un concert en l'église Saint-Remi (entrée libre).

6 septembre : Passeur d'images

Comme d'habitude, cette manifestation se déroulera sur l'Esplanade à partir de 20h30. Cette année la Municipalité vous proposera « Le chien jaune de Mongolie ».

7 septembre : Fête de la Vigne

Organisée par le Club des Seniors, cette fête est devenue un événement attendu au début du mois de septembre. Bonne humeur et vin seront au rendez-vous. Mais attention : buvez avec modération !

16 septembre : Concert à l'église St Remi à 20h30

Dans le cadre du Festival des Voix Sacrées du Livre qui se tient tous les 2 ans, un concert de très grande qualité vous est proposé par le Choeur d'hommes attaché au monastère Alexandre Nevski de St Petersbourg.

9-12 octobre : Festival Musiques sur les Côtes

Rendez-vous incontournable de l'automne, la 8^{ème} édition de ce festival est dédiée aux "Parfums d'Italie".

Les concerts auront lieu à Lorry (9 octobre), Scy-Chazelles (10 octobre), Plappeville (11 octobre) et Lessy (12 octobre).

23 novembre : Repas des Séniors

Offert par la Municipalité à l'Espace Liberté

ANIMATIONS ESTIVALES

du 16 juillet au 8 août

Comme tous les ans de nombreuses activités sont proposées aux enfants de notre commune : tennis, arts martiaux, natation, hand-ball, foot, volley, kin-ball, BMX, camping, peinture etc...

Cependant, toutes vos propositions pour encadrer une activité seront les bienvenues.

Afin de répondre à une demande de plus en plus pressante des parents, les horaires ont été réajustés : 8h00-12h00 et 13h30-18h00 (au lieu de 16h30).

un été au ciné

Passeurs d'images, venez nombreux.

Samedi 6 septembre 2008
Place de l'Esplanade

Le Chien Jaune de Mongolie

Synopsis

Nansal, une gamine de six ans, est l'aînée d'une famille de nomades du Nord de la Mongolie. Un jour, elle ramène chez elle un chien abandonné, mais son père pense qu'il va leur porter malheur et veut qu'elle s'en débarrasse.

Nansal tente de le cacher, mais le jour où la famille déménage, elle doit abandonner le chien.



Croissance, richesse, bonheur ? Quel développement durable ?

La crise écologique majeure qui s'annonce nous ramène aux fondamentaux : pour vivre il nous faut : un air pur, une eau potable, une alimentation savoureuse et saine, un logement salubre et agréable, une nature fertile et harmonieuse. Le PIB (produit intérieur brut), qui mesure la croissance économique, ne mesure rien de tout cela. Or, ces ressources vitales dont nous disposons abondamment et dont beaucoup d'hommes dans le Monde sont dépourvus, se dégradent de façon alarmante : nous produisons de la richesse mais nous dépensons des sommes considérables pour tenter de réparer les dégâts sociaux et environnementaux de notre mode de vie.

Qu'est-ce qu'une vie riche ? Une vie épanouissante et créative, sans exploitation ni domination, une vie où l'on entretient des relations de paix et de coopération avec ses semblables, une vie où l'on a du temps pour sa famille, ses amis, ou tout simplement pour la joie de vivre. Or cette richesse-là, quelle en est la mesure ? C'est en négatif que nous en mesurons actuellement le prix : stress, abus de médicaments, surconsommation artificielle, société plus dure marquée par l'individualisme et les inégalités.

On pourrait dire qu'en termes de bien-être écologique et social, nous sommes en décroissance depuis 30 ans ! Plus de PIB, moins de bonheur ! Et une responsabilité immense envers les générations à venir et les pays moins favorisés qui subissent actuellement la faim et les fléaux climatiques : les catastrophes naturelles ont augmenté de 60% entre 1997 et 2006 : chiffres de la Croix Rouge 2007 ; La crise alimentaire frappe près de un milliard d'hommes.

"Développement durable" est une expression ambiguë. Il ne peut s'agir de perpétuer une société productiviste et consumériste en limitant simplement les dégâts économiques et humains. Ce ne doit pas non plus être le "faux nez" d'une nouvelle forme de business teint en vert. "Développement durable" signifie pour nous : "épanouissement des êtres humains", partage équitable et utilisation

responsable des ressources vitales. Cela implique une mutation économique, sociale, culturelle vers un mode de vie se fondant sur les 4 piliers énoncés par Jean-Marie Pelt, lors d'une conférence sur l'écologie urbaine à Metz le 29 avril 2008 : solidarité, sobriété, empathie, diversité.

Le PIB mesure tout, sauf ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue ! Agissons pour développer le Bonheur Intérieur Brut !

Les premières mesures :

Une charte, sorte de "pacte écologique pour Scy-Chazelles", sera publiée à l'automne : elle précisera les orientations annoncées lors de la campagne municipale.

D'ores et déjà :

- ◆ Nous avons entrepris le bilan de la consommation énergétique des bâtiments communaux et de l'éclairage public : cela nous permettra de prendre les mesures nécessaires pour réduire notre consommation énergétique.
- ◆ Nous rédigeons un PADD (Plan d'Aménagement Développement Durable) pour renforcer la prise en compte environnementale dans le prochain PLU (Plan Local d'Urbanisme).
- ◆ Nous souhaitons recenser les associations qui oeuvrent localement dans le domaine du Développement durable (associations écologiques et humanitaires) afin de préparer pour l'automne une Rencontre qui nous permettra de mutualiser nos efforts.
- ◆ Nous souhaiterions également connaître les particuliers intéressés par la location de terrains à cultiver ou qui sont intéressés par une aide au jardinage.

Contacts (associations et particuliers)

mairie@mairie-scy-chazelles.fr
tél. : 03 87 60 07 14

Le baril de pétrole (159 litres) est à 135 dollars (juin 08) l'économie mondiale consomme 78 millions de barils par jour soit 12,4 milliards de litres par jour.

Pour générer ce pétrole, il a fallu 500 millions d'année à la Terre.

En 50 ans, nous avons consommé la moitié des réserves mondiales (chiffres de l'Institut français du pétrole (IFP - chiffres 2004).

Les thèmes des groupes de travail de la Commission "développement durable" sont : valorisation des espaces naturels et biodiversité, communication et information et notamment mise en place d'une cellule-

conseil aux particuliers, réduction de la consommation énergétique de la Commune, adaptation des documents d'urbanisme à la ZPPAUP.

ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbanistique et Paysager

Le patrimoine architectural et paysager de Scy-Chazelles est exceptionnel. A la demande de la municipalité, les services de l'Etat ont établi une ZPPAUP, adoptée en 2007, dont voici l'emprise générale :

C'est une servitude d'utilité publique c'est-à-dire un texte réglementaire.

Elle établit un inventaire très précis du bâti, des jardins et des espaces naturels.

Elle énonce des prescriptions et recommandations concernant les aménagements paysagers, les transformations du bâti, les nouvelles constructions.

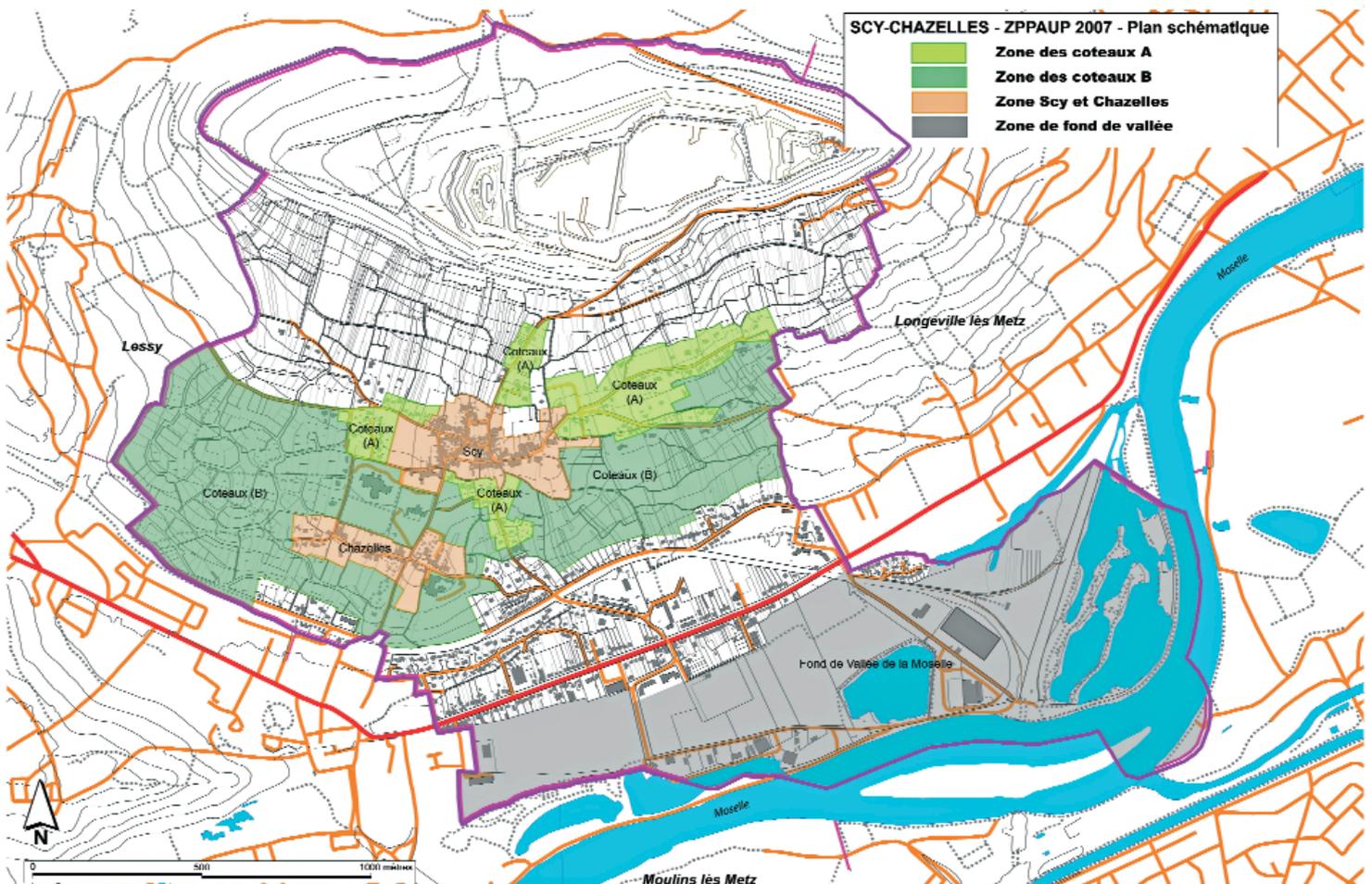
Elle a défini 4 zones : les coteaux, le fond de

Moselle, le village ancien, Chazelles.

Voici ses objectifs (et les nôtres !)

- **Limitier désormais le développement urbain.**
- **Reconquérir les friches, ouvrir les paysages et préserver le caractère paysager.**
- **Valoriser le patrimoine bâti, les parcs et jardins privés.**
- **Requalifier les espaces publics et les liaisons entre zones pavillonnaires et centre ancien.**

Dans les futurs Echos, nous vous présentons la ZPPAUP dans le détail de chacune des 4 zones.



Les anniversaires de nos doyens

A l'occasion de l'anniversaire de notre doyenne, **M^{me} Simone Mitterlé**, 96 ans, le 2 avril dernier, Jacques Straub et Danielle Mahieu lui ont rendu visite et lui ont offert une gerbe de fleurs de la part du Centre Communal d'Action Sociale.

Il y a déjà 40 ans que M^{me} et M. Mitterlé sont venus vivre à Scy-Chazelles au 8 rue du St Quentin. M^{me} Mitterlé y vit seule depuis le décès de son mari en 1989, très entourée par ses 3 fils et leurs familles, ainsi que par le personnel d'aide à domicile.

Elle a toujours été passionnée par les fleurs et passait beaucoup de temps dans son jardin lorsqu'elle le pouvait encore. Elle a fait partie de la Société d'horticulture lorsqu'elle habitait Sarreguemines et participait alors au concours des maisons fleuries.



Notre doyen, **M. José Suberroca**, a reçu la visite d'une délégation du CCAS pour son 94^{ème} anniversaire le 11 mars dernier, et une bonne bouteille en cadeau.

Il est domicilié avec son épouse au 69 voie de la Liberté, où ils réussissent à faire fleurir de magnifiques clivias. Il nous a emmenés visiter son jardin et surtout sa serre dont il n'est pas peu fier d'y récolter déjà des salades. Il y prépare aussi ses semis de tomates, de fleurs...



Nous nous joignons au CCAS pour leur souhaiter un "heureux anniversaire".

Vous trouverez, à votre disposition en Mairie, une brochure avec toutes les informations utiles concernant les diverses Associations de Scy-Chazelles. N'hésitez pas à rejoindre l'une ou l'autre - voire plusieurs - d'entre elles dès la reprise des activités en septembre.

JARDINIERS DE FRANCE et son correspondant local, Monsieur Albert Dupuy.

Créée en 1876, cette association compte aujourd'hui près de 200 000 membres et adhérents.

Elle publie en partenariat avec "Rustica" une très belle revue mensuelle de jardinage et commercialise, par son comptoir, des graines choisies pour leur grande qualité.

L'association "Jardiniers de France" est établie à Valenciennes sur un site de 3ha de jardins pédagogiques.

Sur le terrain elle assure des ateliers de jardinage gratuits pour transmettre son savoir-faire, soit en partenariat avec de grandes jardinerie, soit à l'initiative des correspondants locaux.

Nous citerons en exemples la journée d'information sur la taille et l'entretien des rosiers et des arbres fruitiers du 6 avril 2008 ou encore le marché aux fleurs et aux légumes des 17 et 18 mai 2008 (en association avec le Club des Seniors) dans notre commune.

Selon Albert Dupuy l'association mériterait d'être d'avantage connue, car elle défend des valeurs qui sont celles du jardinage au naturel. Ce qu'on appelle aujourd'hui le développement durable et la protection de l'environnement, sont depuis toujours les raisons d'être de cette association reconnue d'utilité publique.

Vous pourrez profiter des conseils de jardinage de Monsieur Dupuy dans différentes rubriques de notre bulletin.

CONTACT :

Monsieur Albert DUPUY
Correspondant local
Jardiniers de France
03 87 77 04 75 (après 19h)
0826 020 800
www.jardiniersdefrance.com



Clémence, Madeleine, Maria, la petite Guiseppina, et de nombreuses autres personnes, ont beaucoup apprécié le marché aux fleurs.

Le port de plaisance de Scy et la Maîtresse des lieux



Il y a quelques années, nous avons présenté dans un article du bulletin de Scy-Chazelles, le Port de plaisance Robert Schuman qui était et demeure encore aujourd'hui l'un des ports le plus apprécié de toute l'Europe. Ce fait constitue un atout de plus pour notre Commune qui recèle le tombeau du Père de l'Europe. Au cours de cet article, nous avons présenté la gardienne, **Mme Paulette Walbrecq** et nous avons vanté sa cordialité et sa vitalité.

Aujourd'hui, nous sommes retournés la voir et avons pu constater qu'elle est toujours pareille à elle-même, toujours aussi aimable et cordiale. Et cela malgré son âge avancé ; en effet, elle a fêté ses 87 ans le 19 mai de cette année.

« Tant que je peux » dit-elle quand nous lui avons demandé si cette tâche n'était pas trop lourde à supporter. « J'ai, Dieu merci, une bonne santé. Je ne suis jamais malade à part un pied cassé il y a quelques années, mais c'est bien réparé depuis » et elle ajoute, malicieuse « je ne prends aucun médicament ». Il faut croire que sa vie de marinière lui a porté chance et lui a donné une santé de fer.

Elle est née sur une péniche à Pagny sur Moselle, d'un père français et d'une mère belge. Elle s'est mariée en 1942 avec un marinier et tous ses parents ascendants et descendants sont mariniers. Ses deux fils sont sur des bateaux, quant à ses deux filles, l'une est femme d'un éclusier ancien marinier et l'autre est la seule qui échappe à la tradition familiale en épousant un terrien.

Revenons à Mme Walbrecq. Elle a bourlingué toute sa vie sur les différents canaux de Belgique, Hollande, Allemagne, France jusqu'à Avignon. Le canal du Midi très ancien était trop étroit et les ponts sont trop bas, c'est le seul qu'elle n'ait pas sillonné. Elle a transporté toutes sortes de marchandises, blé, charbon et surtout du fer d'Hagondange qu'elle a livré dans presque toute l'Europe.

Aujourd'hui, étant veuve depuis 20 ans, elle s'est fixée chez nous au Port de plaisance dont elle est la gardienne vigilante. Elle s'occupe de la réception des passagers surtout à la belle saison de mai à septembre car l'hiver est beaucoup plus calme.

Le port reçoit actuellement 145 clients dont 1 Japonais qui est en poste depuis 5 ans, 1 Anglais depuis 8 mois, 1 Allemand et bien d'autres. Chacun a sa clé pour accéder au port car l'entrée est fermée d'une grande grille devenue nécessaire pour se protéger des vandales, des voleurs et même des visiteurs intempestifs.

Le coin est très calme et la gardienne vit en très bonne entente avec les riverains. Il y a quelquefois tout de même des problèmes avec les pêcheurs qui viennent s'installer sur la rive en face et qui rouspètent lorsqu'un bateau vient troubler leur pratique. Cela tourne parfois à un échange de copieuses injures et même parfois de jets de pierres. Ce conflit ne date pas d'aujourd'hui. Il est devenu encore plus grave avec l'apparition des hors-bords bruyants rapides et ravageurs...

Pourtant l'endroit est remarquable par son calme et sa tranquillité.

C'est là que notre aimable gardienne a élu domicile dans une belle péniche de 35 mètres. De nombreux colverts lui tiennent compagnie. Ils ne sont pas farouches, ils ont été déposés là du temps de la grippe aviaire et l'endroit leur plaît sans doute, ils s'y sont fixés. Il y a aussi des foulques noires et toute une faune ornithologique.

Mme Walbrecq aime les fleurs et cela se voit : partout où c'est possible elle en a planté et les entretient avec amour.

Il faut dire qu'elle en a reçu pas mal pour son anniversaire. Tous se sont unis pour la fêter : enfants, petits enfants, arrières petits enfants, neveux, nièces, etc. Le 19 mai, le téléphone n'était pas libre.

Nous nous joignons à la parenté pour lui souhaiter encore de nombreux anniversaires et qu'elle puisse conserver encore longtemps une si belle santé.



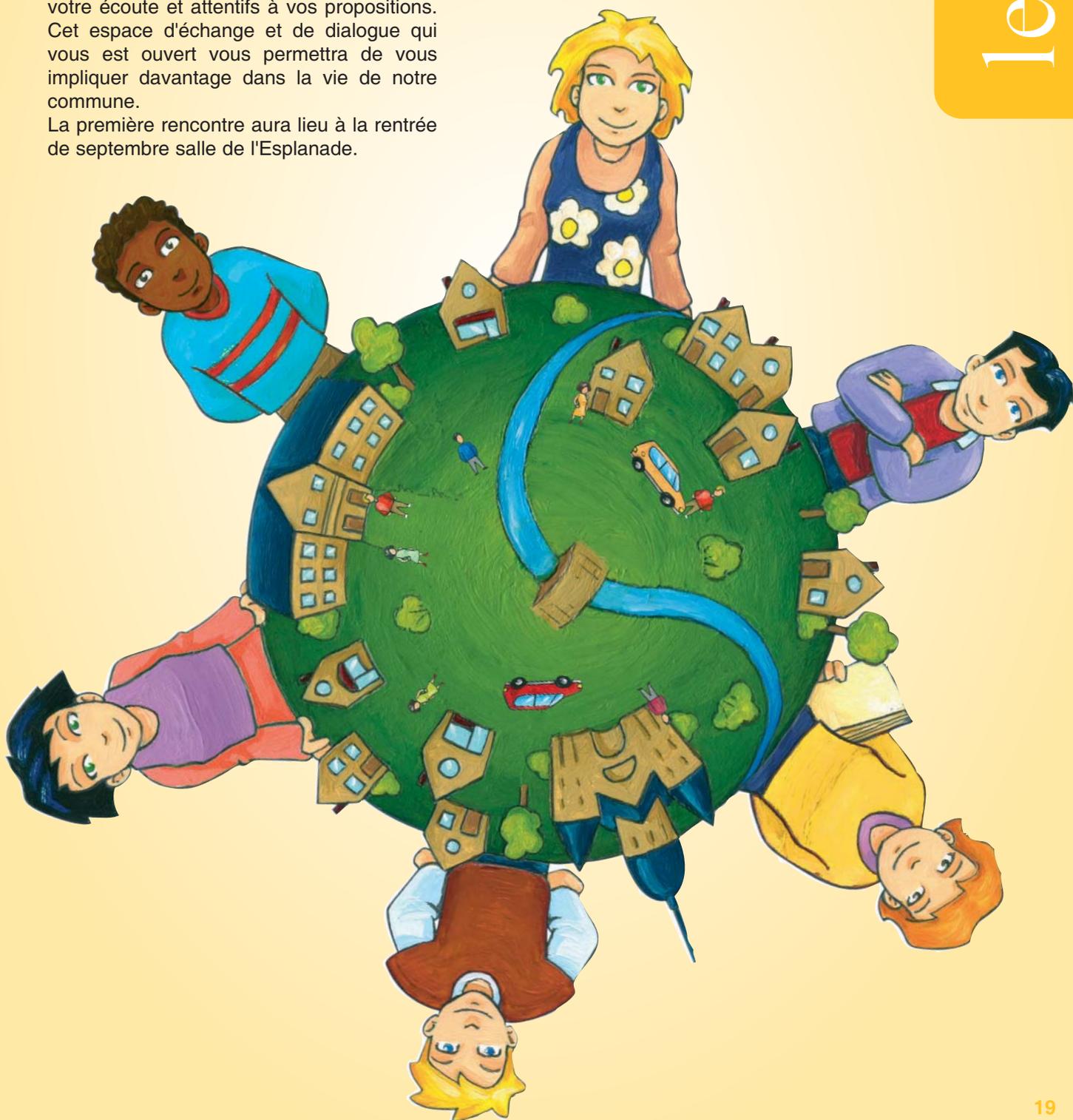
Invitation au dialogue avec les jeunes

Vous avez entre 13 et 18 ans ? Vous souhaitez dialoguer avec les membres du Conseil Municipal, formuler des propositions, exprimer un désir ? Avant chaque séance du Conseil Municipal, de 19h30 à 20h00, vous aurez la possibilité de venir vous exprimer sur tous les sujets qui vous tiennent à cœur. N'hésitez pas à venir vous exprimer, les membres du Conseil Municipal seront à votre écoute et attentifs à vos propositions. Cet espace d'échange et de dialogue qui vous est ouvert vous permettra de vous impliquer davantage dans la vie de notre commune.

La première rencontre aura lieu à la rentrée de septembre salle de l'Esplanade.

Création des conseils de quartier

Les conseils de quartier, réunissant à parité élus et habitants, sont en voie de constitution. Deux réunions de quartier viennent d'avoir lieu pour mettre en place ces conseils à la rentrée de septembre. N'hésitez pas à faire acte de candidature !



Fleurissez balcons et fenêtres

Le plus petit espace, même un simple pot, peut se transformer en jardin. Il suffit de respecter les principes de formes, de volumes et de couleurs ainsi que quelques règles d'exposition.

Côté soleil

Tous les mélanges de couleurs vous sont permis, mais les couleurs pastel sont un peu fades écrasées de soleil. Privilégiez les "Lobélia pendula richardii", les verveines "Tukana" ou "Tapiens", les "Brachycome multifida blue", les "Diascia" ou les "Astericus maritimus", sans oublier les "Géraniums" toujours très florifères. Laissez aux "Pélargoniums" le rôle de vedette. Évitez cependant de mélanger des "Géraniums" avec des "Pétunias" qui ont besoin d'arrosages deux à trois fois plus fréquents.

Côté ombre

Jouez les harmonies ton sur ton, avec des couleurs pas trop vives mais lumineuses comme les jaunes, les crèmes, les roses ou les blancs. Employez largement les couleurs intenses comme le bleu soutenu et le pourpre.

Jouez la carte de l'unité sur la même façade en utilisant partout le même type de jardinière. Les jardinières en terre cuite sont toujours plus belles que les jardinières en plastique. Elles gardent aussi plus facilement l'humidité, surtout pendant les fortes chaleurs. Installez un drainage en plaçant au fond des récipients des billes d'argile ou tout simplement du gravier.

Un dernier conseil, pourquoi ne pas installer un petit jardin aromatique sur votre balcon ? Marjolaine, romarin, sarriette, thym, basilic, persil ou ciboulette sont à la fois décoratifs et excellents dans votre cuisine.

Semez et plantez

Vous pouvez encore semer jusqu'au début de la période estivale : courgettes, haricots, laitues, navets, choux-raves et radis d'hiver. En août-septembre, semez les mâches pour l'hiver.

En plantation, pensez aux aubergines, concombres, melons, potirons, céleris, poireaux et à la plupart des choux en particulier aux raves, de qualité nutritionnelle et gustative exceptionnelle.

Quelques conseils pour éviter les nuisibles de façon pacifique :

- ✿ plantez vos choux à proximité des tomates ou du céleri car la piéride du chou n'apprécie pas l'odeur de ces deux plantes et évitera le secteur !

- ✿ associez carottes et oignons, ils se protégeront mutuellement contre les mouches.

- ✿ la tomate protégera aussi efficacement vos poireaux contre les nuisibles en tous genres.

Attention

L'excès d'eau attire ravageurs et maladies (comme le mildiou). N'arrosez donc pas trop abondamment, ni trop souvent. Sachez qu'un pied de tomate planté bien profondément assure lui-même ses besoins hydriques.



A quoi sert l'Europe ?

Nous poursuivons notre rubrique destinée à montrer que la Communauté Européenne intervient dans notre vie quotidienne.

La lutte contre l'absence de concurrence.

Le 17 septembre 2007, la Cour de Justice européenne a infligé une amende 497 millions d'euros à Microsoft pour abus de position dominante. L'entreprise américaine a accepté de se plier aux exigences de la Commission afin de faciliter l'accès de ses concurrents à ses technologies. Vous pourrez en bénéficier chaque fois que vous travaillerez sur ordinateur.

Encourager la mobilité des travailleurs.

En se déplaçant d'un pays à l'autre, les travailleurs européens perdent, en règle générale, leurs droits à des régimes de retraite complémentaire. Afin de lever ce frein à la mobilité de la main d'œuvre, la Commission européenne a adopté le 9 octobre 2007, une proposition de directive qui facilite le transfert de ces droits et qui favorisera ainsi l'efficacité et la flexibilité du marché du travail à partir du 1er juillet 2008.

Un centre européen d'alerte aux épidémies.

L'Union Européenne a inauguré le 4 mars, la cellule de crise de son centre de prévention et de contrôle des maladies qui a été lancé en 2005, suite à l'épidémie de SRAS (Syndrome respiratoire aigu sévère), pour permettre à l'Europe de lutter plus efficacement contre les maladies transmissibles. Ce nouveau centre d'alerte, dont les employés participeront régulièrement à des exercices de simulation, doit être en mesure de réagir rapidement face à des épidémies comme le SRAS, la grippe aviaire ou encore le Chikungunya. Il proposera 24 heures sur 24, si nécessaire, des plans d'action.

Protection de vos enfants.

Depuis le 11 mars, il est interdit de vendre dans l'Union des briquets sans sécurité enfants, ainsi que des briquets fantaisie. Les premiers sont trop faciles à allumer. Les seconds peuvent attirer les enfants puisqu'ils ressemblent à des jouets. Objectif de cette mesure : éviter que les jeunes enfants ne déclenchent des incendies. Ces incendies seraient à l'origine de près d'une quarantaine de décès par an.

Dans "Les Echos" de septembre nous vous présenterons le musée Robert Schuman en cours de construction.



Maison Robert Schuman

La Pietà de Metz : une "œuvre exceptionnelle"

Une découverte surprenante, fin 1990, lors de la rénovation du Cercle des officiers de Metz, installé dans ce qui fut l'abbaye de Saint Arnould, rue aux Ours : une vierge de pitié, découverte cachée par un crépi dans les murs de l'ancienne église, reconvertie en tennis.

Par un retour rapide sur l'histoire, l'abbaye Saint Arnould était située à l'origine hors les remparts de la cité messine. Elle fut détruite lors d'un fameux siège de Charles Quint en 1552. Les moines bénédictins furent alors installés dans le couvent des Frères Prêcheurs, fondé en 1222, installé à l'intérieur de l'enceinte, l'abbé Benoît y avait transféré les reliques d'Hildegarde, l'une des épouses de Charlemagne, de Louis le Pieux et de Drogon.

Quant à cette œuvre, elle pose bien des questions quant à son origine et quant à sa découverte ! Date-t-elle de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle ? Est-elle l'œuvre d'un artiste mussipontain, champenois ou troyen ? Pourquoi fut-elle cachée ? Serait-ce lors de la Révolution, plus particulièrement de la période de la Terreur ? Fut-elle oubliée lors de la construction du jubé en 1743 ?

Le Ministère de la Défense, commandement de la Région Terre nord-est, a concouru aux travaux de recherches et de préservation de cette belle découverte. Livrée aux spécialistes, elle nous révèle quelques premières réponses. Aubert Gérard et Anne Gérard-Bendele, du centre de restauration de Vesoul, Carine Politi, diplômée de l'École du Louvre, chargée d'études au Centre des monuments nationaux, ont déjà livré quelques pistes de recherches, soulignant spontanément la qualité exceptionnelle de cette Pietà. Ses caractéristiques stylistiques et iconographiques la situent approximativement à la charnière des XV^e et XVI^e siècles,

entre Gothique et Renaissance. Elles révèlent différentes influences régionales. De forme pyramidale, comme enfermée dans un triangle isocèle, elle rappelle les propriétés des premières vierges de pitié bourguignonnes. Le voile de Marie couvrant le front, la position du corps de Marie et du Christ, avec son pézizonium noué comme un pagne, rappellent l'influence des ateliers champenois. On y remarque également l'empreinte du peintre flamand Van der Weyden, par le drapé du manteau de la Vierge et ses cassures, Marque des groupes brabançons voire germaniques : la végétation, le crâne et les ossements à la base de la statuaire.

La qualité de la sculpture mérite une attention particulière : l'expression douloureuse du visage de la Vierge avec les larmes en relief, les plaies des mains, des pieds, et du buste, couvertes de gouttes de sang en étoiles rappellent le réalisme du sépulcre de Pont-à-Mousson. La précision anatomique du réseau veineux, sur les bras, les phalanges et les jambes, est étonnante de



vérité et de finesse. Ajoutons à ce travail fin de sculpture, la technique raffinée de l'emploi du bleu azurite, du rouge grenat et de l'ocre, du glacis vert foncé, des motifs argentés de la robe de la Vierge, dorée à la feuille et laquée de rouge, reproduisant les soieries italiennes des XV^e et XVI^e siècles. La pierre peinte en gris rose, imite le grès vosgien. Tout ce raffinement situe ce groupe comme une oeuvre d'intérieur. Les deux spécialistes ont livré un premier verdict. Pour Carine Politi, cette vierge est loin d'avoir livré ses secrets, elle vient enrichir le patrimoine messin et peut-être que la découverte d'une autre oeuvre provenant du même atelier viendra compléter les connaissances sur cette mystérieuse Pietà et pour la restauratrice Anne-Gérard Bendele, la qualité de la sculpture et de la polychromie, en partie révélée par la restauration, confirme que nous sommes en présence d'une oeuvre exceptionnelle.

On ne saurait conclure sans l'avis d'Aubert Gérard, directeur du Centre régional de Vesoul, qui, admiratif, souligne que de ce monolithe massif en calcaire blanc très fin, a surgi un chef d'oeuvre où joue la maîtrise très raffinée de l'art et de la polychromie. Selon d'autres spécialistes, cette Vierge de pitié s'apparente, par la position du corps du Christ sur les genoux de la Vierge, à la Pietà de style moins raffinée, mais vraisemblablement d'une période très voisine, visible dans l'église de Loisy (54).

C'est actuellement la Région Terre nord-est, le Cercle des officiers, grâce au général Jean-Claude Malbec, à l'époque gouverneur de Metz, qui continue d'abriter ce trésor de l'Histoire messine.



Dératisation

Nous vous informons qu'en cas de besoin, il vous est possible de retirer en Mairie des sachets de blé empoisonné destinés à la dératisation. Ces sachets sont remis gratuitement.

Opération "Sécurité Vacances"

Pensez à faire surveiller votre domicile : c'est simple, passez en Mairie pour déclarer votre adresse et la période de votre absence, la Police Nationale fera des rondes de surveillance ainsi que le policier municipal.

Distribution du quota annuel de sacs poubelle à domicile

L'opération de distribution de sacs pour déchets ménagers et pour le tri sera réalisée seconde quinzaine de juin par la CA2M.

Manifestations du S.I.V.T.

Le Syndicat mixte Intercommunal à Vocation Touristique met à votre disposition en Mairie la nouvelle édition du calendrier des manifestations du Pays Messin à consulter sur notre site internet.

Plan canicule et grand froid

Une enquête de mise à jour du fichier des personnes qui ont souhaité être contactées en cas de canicule ou de grand froid, va être diligentée en juin.

Mais si vous connaissez une personne âgée qui pourrait se trouver en difficulté dans ces deux cas, vous rendrez un grand service de la signaler en Mairie. Merci par avance.

DECES

- Christophe LE BOURG - 11/12/07
- Eugène MULLER GILL - 25/12/07
- François WAVASSEUR - 5/01/08
- Jeanne HUMBERT Vve HYPOLITE - 27/01/08
- Anne LORRAIN ép. BRICK - 27/01/08
- Albert BRICK - 11/02/08
- Aline PRUD'HOMME - 2/03/08
- Anita LAUX Vve MEDAN - 7/03/08
- Fernand LINTZ - 28/03/08
- Marie SAMUEL - 3/04/08
- Pierre MAROIS - 29/04/08
- Jean GAUGIN - 3/05/08

MARIAGES

- Pierre LEROY et Rebecca DUBOIS - 8/12/07
- Angélo SILLISTRINI et Jacqueline HERDER - 19/04/08
- Sébastien HENRION et Sabrina EXPOSITO - 10/05/08
- Ludovic SIMONNET et Mélanie ZUCCARELLO - 24/05/08

NAISSANCES

- Alexandre HUNAUT - 11/11/07
- Jade NGUYEN - 18/11/07
- Mathis KREMEURT - 11/12/07
- Alice JOLY - 12/12/07
- Emma BARONI - 8/01/08
- Sacha RANGEARD - 17/01/08
- Juliette SCHOENECKER - 7/02/08
- Pierre BRISSE - 2/04/08
- Amanda KREBS - 7/04/08
- Mylène KLEIN - 7/04/08
- Nolan RONFARD - 8/04/08
- Louis MONTINET - 8/05/08
- Liam KIENER - 5/05/08

MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

- ARGENT** : BINET Marie-Louise ; DAURIAC Pierre ; LANG Catherine
- VERMEIL** : CUSUMANO Gino ; ZWINGER Guy
- OR** : SAR Michel

Mairie

1 place de l'Esplanade - 57160 SCY-CHAZELLES
Tél. 03 87 60 07 14 - **Fax** 03 87 60 18 33
 mairie@mairie-scy-chazelles.fr - www.mairie-scy-chazelles.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Mercredi et samedi de 10h à 12h

adresses utiles

Samu

15 ou 03 87 62 27 11

Pompiers

18

Bureau de police de Montigny

155, rue de Pont-à-Mousson
 57950 Montigny-les-Metz
 03 87 66 36 44

Commissariat central de Metz

03 87 16 17 17

Police municipale

M. JP. Danois
 06 11 25 86 72

Service du médecin de garde

0 820 33 20 20
 en cas de non réponse,
 appeler le 15

Centre anti-poison

Nancy - 03 83 32 36 36

Usine d'Electricité de Metz

03 87 34 44 44

Gaz de France

◆ Accueil clientèle :
 22, rue du Coëtlosquet - Metz
 de 9h à 13h et de 14h à 18h30
 ◆ Dépannage
 0 810 43 30 57

Médecins

◆ Dr J. Keuffer / Dr C.Véronèse
 03 87 60 56 08

9, rue de Verdun
 Moulins-les-Metz

◆ Dr A. Iser
 03 87 60 34 96

18, rue de Metz
 Moulins-les-Metz

Pharmacies

◆ Pharmacie Grojean
 03 87 30 54 51
 92, rue du G^{al} de Gaulle
 Longeville-lès-Metz

◆ Pharmacie de la Plage
 03 87 60 02 03
 11, rue de Metz
 Moulins Centre

Infirmières

◆ M^{me} S. Capovilla
 03 87 32 72 19
 1, voie de la Liberté
 ◆ M^{me} B. Fouda Tchoungui
 03 87 60 11 22
 19, rue St Nicolas
 ◆ M^{me} N. Schmitt-Walpoel
 2, chemin des Brayes
 06 30 37 85 55

Chirurgiens dentistes

Dr M. Engels-Deutsch
 Dr L. Hann
 03 87 60 02 40
 91b, voie de la Liberté

Orthophoniste

03 87 60 08 29
 M^{me} E. Poignon
 67, voie de la Liberté

Pédicure podologue

03 87 60 43 43
 M^{me} MC. Monnier-Rigollet
 67, voie de la Liberté

Assistante sociale

M^{me} B. Nerden-Braas
 Centre médico-social
 2, place Hennocque
 Longeville-les-Metz
 03 87 30 05 79

Presbytère catholique

03 87 60 10 51
 Abbé JM. Stock
 15, rue de Crimée

Presbytère protestant

03 87 60 63 66
 68, rue Wilson
 Ars-sur-Moselle

Accueil périscolaire

03 87 60 48 23

Bibliothèque

03 87 60 35 52

Ouverture :

Mardi 16h-18h
Mercredi 9h-12h et 14h-18h
Vendredi 17h-19h
Samedi 9h-12h et 14h-16h
 bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr

Relais Assistantes

Maternelles "Saint-Quentin"
 03 87 31 19 23

CA2M

(enlèvement des encombrants)
 03 87 55 59 33

Déchetterie

N° Vert 0 800 26 57 04
 Ars-sur-Moselle
 03 87 60 60 22

Taxi JM

Tél/Fax 03 87 80 20 54
 Port. 06 62 58 38 27